

Préface. Enracinement et identités

Benoît Pelletier

Numéro 26, automne 2008

La langue française en Amérique : dynamiques spatiales et identitaires

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/037972ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/037972ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les Presses de l'Université d'Ottawa
Centre de recherche en civilisation canadienne-française

ISSN

1183-2487 (imprimé)

1710-1158 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce document

Pelletier, B. (2008). Préface. Enracinement et identités. *Francophonies d'Amérique*, (26), 17–24. <https://doi.org/10.7202/037972ar>

Résumé de l'article

Le thème de l'enracinement est particulièrement évocateur. Il fait allusion aux traces laissées par le passage du temps, à une prise solide sur le réel, à une présence profonde, soutenue et durable, à la longévité, à la fermeté et à la dignité. C'est le contraire de la superficialité, de la vacuité. Cette image convient parfaitement à la francophonie canadienne. Cette dernière n'est-elle pas fermement ancrée, fixée dans l'espace canadien ? Ne fait-elle pas partie depuis longtemps du paysage qui compose le Canada ? N'est-elle pas irriguée par l'histoire ? N'a-t-elle pas surgi d'un sol parfois aride pour se dresser d'un seul corps, croître et s'étendre comme l'arbre qui, de sa seule présence, semble défier son entourage ? Dans sa préface, l'auteur se sert de l'enracinement pour illustrer la constance et la ténacité qui caractérisent la présence française au Canada et dans le reste des Amériques. Renvoyant au passage aux nombreux défis que la mondialisation pose à la langue française et à l'identité francophone sur ce continent, il tisse un lien entre le passé et le présent et termine sur une note limpide, source de sa confiance en un avenir... en français !

Préface

Enracinement et identités

Benoît PELLETIER*

Ministre du gouvernement du Québec
et professeur titulaire
à la Faculté de droit de l'Université d'Ottawa

Le présent collectif est le fruit d'un dialogue riche et stimulant sur les dynamiques spatiales et identitaires de la francophonie d'Amérique entre intellectuels francophones du Québec, du Canada et des États-Unis. Rendu possible par ceux et celles qui ont mis sur pied la première Biennale Amérique de la langue française, le dialogue se présente ici comme un appel lancé à tous les francophones du Canada et des Amériques pour qu'ils resserrent leurs liens, au bénéfice d'un meilleur positionnement de la langue française.

Cette préface ne veut pas précisément rendre compte de l'ensemble discursif qui compose ce collectif. Son objectif est plus modeste, bien que, je crois, elle annonce les grandes lignes de la réflexion conduite lors de la biennale. Il s'agit, à partir de la thématique double de l'enracinement et de l'identité, de montrer que l'affirmation de l'un et l'autre, loin de conduire à un anachronisme à l'heure de la mondialisation, est une condition d'ouverture au monde et à autrui.

La trace laissée par le temps

C'est en réfléchissant à la biennale et en laissant se croiser librement quelques images issues des thématiques soulevées – les con-

* Benoît Pelletier tient à remercier les fonctionnaires du Secrétariat aux Affaires intergouvernementales canadiennes qui ont contribué à la préparation du présent texte.

quêtes, les territoires, les espaces concrets et imaginaires, les identités – que s’est imposé le thème de *l’enracinement*. Par-delà ce mot chargé sur les plans sémantique et historique, nous pouvons toucher assez aisément des problématiques fondamentales pour les peuples et les communautés francophones et acadiennes du continent.

En effet, ce mot suggère d’abord l’origine, reconduisant ainsi la pensée et la culture à leurs sources. Mais j’aimerais également démontrer que l’enracinement constitue une ouverture sur des réalités identitaires très actuelles, que ce soit notre langue, nos territoires, nos institutions. En somme, ce terme d’enracinement nous permet de saisir spontanément l’arbre – pour utiliser une métaphore –, à la fois le tronc et les branches avec leur vie apparente, et les racines avec leur vie cachée.

Pour formuler cela autrement, je dirais que l’enracinement évoque la trace laissée par le temps, qui trouve à se dire dans le présent et qui continue encore de se construire et de résonner. La grande question est alors de saisir comment le présent rencontre le passé et, inversement, de comprendre comment cette convergence participe à tout construit imaginaire et identitaire. J’oserais préciser cette idée en reprenant librement les mots de Simone Weil, car il s’agit là effectivement du problème qu’il nous faut aujourd’hui impérativement résoudre, « sous peine non pas tant de disparaître que de n’avoir jamais existé » (1949 : 239).

Réfléchir à la question de l’enracinement ne nous contraint donc nullement à la nostalgie et aux épanchements passéistes. Il y a quelque chose de foncièrement positif, de frais et de vivifiant dans le fait de parler des racines d’un arbre qui, en plus de raconter sa vie, évoquent la solidité, l’implantation et l’acharnement, la capacité de tirer la vie du milieu qui le nourrit, de croître et de se projeter vers l’avant. Ainsi, l’enracinement nous renvoie à la vigueur et aux luttes contre l’adversité, mais aussi à un avenir. « Un être humain a une racine, nous rappelle Weil, par sa participation réelle, active et naturelle à l’existence d’une collectivité qui conserve vivants certains trésors du passé et certains pressentiments d’avenir » (*ibid.* : 61). Et quand je pense à la langue française en Amérique, à ses locuteurs qui sont 9 millions au Canada et près de 12 millions en Amérique du Nord et qui continuent d’affirmer leur vitalité sur le continent, c’est encore l’image de l’enracinement qui me vient. J’aperçois le tableau de l’implantation dans des

territoires en friche, je songe à ces réalités culturelles et géographiques vivantes et éclatées, pourtant si proches, qui, plus que jamais, me semblent avoir besoin d'outils pour se penser aujourd'hui et se projeter vers l'avenir.

Je pense aussi à ces collectivités et à ces peuples francophones qui défient les grands vents en continuant à occuper le territoire de leurs ancêtres. Ils persistent dans leur lutte même si, à l'évidence, la langue française perd graduellement du terrain au profit de la grande langue internationale de communication qu'est devenu l'anglais. À l'instar d'André Malraux (1976), je dirais qu'il nous incombe maintenant de déterminer les contraintes qui découlent de cette situation démolinguistique, car c'est là le seul moyen de déterminer nos libertés.

Sur notre continent, il est indéniable que l'unification linguistique et culturelle autour de l'anglais et de la culture de type américain, alliée au phénomène de la mondialisation, invite tous les francophones du Canada et des Amériques à se solidariser davantage afin de renforcer leurs liens, de développer de nouveaux partenariats, d'accroître leur rayonnement et ainsi de consolider le positionnement du fait français en Amérique. La nouvelle *Politique du Québec en matière de francophonie canadienne* (2006) peut, d'ores et déjà, servir cette cause en devenant le fer de lance de notre stratégie.

Enracinement et mondialisation

Cela dit, comment la notion d'enracinement peut-elle nous éclairer ? La mondialisation n'est-elle pas actuellement le phénomène de déracinement par excellence ? Dans ce contexte, en quoi l'enracinement peut-il servir à comprendre notre situation démolinguistique ?

Certes, la mondialisation est un phénomène planétaire qui peut sembler inquiétant, notamment parce qu'elle se déploie en plusieurs couches de signification difficiles à cerner. Pour ma part, j'en repère au moins trois qui me semblent déterminantes.

La mondialisation, c'est d'abord l'accélération du temps, la compression des espaces temporels et spatiaux, comme si le monde rapetissait. Depuis quelque temps déjà, ce rétrécissement nourrit tout le débat sur l'intensification des processus communicationnels.

Deuxièmement, la mondialisation nous renvoie, de manière plus ou moins radicale, à l'universel, à l'unicité de l'homme et à son appartenance organique à un ensemble unique de normes et de valeurs. Cette interprétation est notamment au cœur du débat sur les avancées et les dérives de la démocratie libérale. Enfin – et nous connaissons mieux cette couche de signification –, la mondialisation est synonyme de libéralisation des marchés, d'ouverture des frontières. Cette dernière façon d'interpréter la mondialisation conduit au débat, pour ne pas dire à l'opposition, maintenant bien connue, entre le projet transnational qu'elle véhicule et le développement économique, politique et culturel des communautés nationales et régionales.

Nous le savons, ces trois niveaux de sens s'imbriquent parfaitement l'un dans l'autre. L'extension des échanges économiques et culturels, l'unicité axiologique et le rapetissement du monde caractérisent la mondialisation et forment une énorme structure systémique dominée, passez-moi l'expression, par un *localisme globalisé*, c'est-à-dire par la culture locale américaine qui a réussi à se globaliser. Or, la question est de savoir si tous ces facteurs progressent au détriment des modes de vie particuliers. Autrement dit, la convergence de ces trois phénomènes conduira-t-elle à la fin de l'enracinement et de l'affirmation identitaire ?

Je pense que non. Je crois qu'il faut plutôt comprendre l'enracinement comme une ouverture qui permet effectivement aux identités de s'exprimer à l'échelle planétaire. À vrai dire, l'enracinement établit des fondements sociétaux et communautaires qui permettent, à terme, une affirmation identitaire large et ouverte sur le monde. Cela est particulièrement vrai, tant et aussi longtemps que ce qui s'affirme de façon essentielle à travers l'identité demeure une manière d'occuper le territoire, un sentiment d'appartenance à une collectivité qui permet non seulement de prendre la mesure juste de son espace, de l'aménager, d'y prendre racine, de s'y attacher, parfois même de s'y accrocher, mais aussi d'y accueillir l'Autre, de lui faire une place.

À partir de là, la mondialisation et l'enracinement s'opposent peut-être sur la base de l'énoncé suivant : la mondialisation peut favoriser le développement du sentiment d'appartenance, alors que ce même sentiment assumé incite à l'élargissement des horizons. La construction identitaire devient ainsi un processus dynamique, voire dialectique, à la fois enraciné et ouvert sur autrui. Le mouvement qui

revendique le droit de maintenir la diversité culturelle au Canada, dans les Amériques et dans le monde, et au sein duquel le Québec est très actif, me semble être une illustration forte de cette façon de voir.

Dans cette optique, l'enracinement rend possible l'affirmation identitaire à travers l'ouverture à l'Autre. Cette affirmation suit ainsi un double mouvement. D'un côté, elle suppose l'implantation et l'attachement ; de l'autre, l'accueil du regard catégorisant, « identifiant », d'autrui. L'identité se définirait alors inévitablement dans un rapport d'altérité et d'ouverture qui nous rappelle qu'on se définit en s'opposant, tel que nous l'enseigne la sagesse populaire.

Fernand Dumont a bien mis en lumière les mécanismes dialectiques de la construction identitaire, notamment à travers une analyse des référents élaborés au XIX^e siècle chez les Canadiens anglais et les Canadiens français. D'un côté, le discours anglophone sur les Canadiens français véhiculait une constante allant du mépris bienveillant à l'injure, notamment lorsque ceux-ci étaient définis comme les « laissés-pour-compte » de l'histoire. Or, selon Dumont, « en définissant ainsi les francophones, les anglophones se trouvent à se décrire eux-mêmes par inversion, à proclamer les valeurs dont ils se croient les porteurs » (1993 : 126). Du côté canadien-français, l'altérité a opéré à peu près de la même manière : les francophones ont accédé à leur conscience identitaire par l'intériorisation du regard de l'Autre. L'assimilation à laquelle on les vouait a alors contribué à forger leur propre discours de la « survivance » ou, pour le dire autrement, le discours identitaire qui allait être déterminant pour les Québécois et pour les membres des communautés francophones et acadiennes.

À mon avis, et certains textes de ce collectif le démontrent éloquentement, cette conception de la construction identitaire s'applique aussi à la relation que le Québec entretient avec les communautés francophones et acadiennes du Canada. Le regard du Québec sur celles-ci a certainement contribué à façonner l'identité francophone à l'extérieur de son territoire et vice-versa. Or, cet effet miroir, pour ainsi dire, nous permet aujourd'hui de passer à une autre étape et de nous épauler dans nos démarches respectives.

Voilà qui nous permet de nous situer davantage en aval et de parler de l'avenir des cultures d'expression française au Canada. En effet, au-delà des gains juridiques, politiques, économiques et culturels

enregistrés depuis les années 1960 au Québec et au sein des communautés franco-canadiennes et acadiennes, il s'agit maintenant de nous demander où nous voulons aller, comment nous comptons tirer profit de la mondialisation afin d'assurer la pérennité de la langue française et le rayonnement des cultures d'expression française. Bref, quelles seront nos prochaines conquêtes ?

L'avenir en français

Le contexte de la mondialisation et de l'intégration économique des Amériques nous invite à nous donner les outils qui rendront le déploiement de la francophonie canadienne non seulement possible, mais également souhaitable. Il faut pouvoir miser sur la création de partenariats durables, en particulier entre les communautés francophones et acadiennes et la société civile québécoise, du moins si l'on souhaite un rayonnement optimal du fait français en Amérique. Autrement dit, il faut pouvoir développer la connaissance réciproque et la solidarité entre francophones.

Le gouvernement du Québec a déjà signalé l'importance qu'il accorde à cette solidarité et il entend faire tout ce qu'il peut pour assurer l'essor du fait français au Canada et dans les Amériques. D'une part, depuis 2003, le Québec adhère pleinement à la francophonie canadienne. Cela signifie que le gouvernement du Québec a résolument choisi de reprendre sa place de membre à part entière de cette francophonie et qu'il souhaite désormais y jouer un rôle actif et rassembleur. Il me semble indéniable que cette participation peut avoir un effet durable sur la manière dont se construit l'identité francophone au Canada. Je pense ici, notamment, à la portée structurante que peuvent avoir les échanges francs et authentiques sur nos expériences respectives de l'enracinement, de la lutte et de la résistance à l'assimilation, mais aussi sur nos projets et notre vision de l'avenir.

D'autre part, la francophonie canadienne dispose d'un outil supplémentaire pour assurer sa pérennité et son développement : il s'agit de la nouvelle *Politique du Québec en matière de francophonie canadienne*. Cette nouvelle politique s'inscrit dans le sillage du changement d'attitude du Québec à l'endroit de la francophonie canadienne, dont je viens de glisser un mot. Elle s'inspire de deux principes directeurs que j'évoque rapidement.

Premièrement, LES FRANCOPHONES DOIVENT RENFORCER LEURS LIENS. Parce qu'ils sont vulnérables lorsque divisés, et aussi parce qu'ils sont géographiquement dispersés, les francophones du Québec et du reste du Canada doivent établir des partenariats solides et concrets, afin d'accroître leur présence et leur influence partout au pays.

Deuxièmement, parce que le Québec est au cœur de la francophonie canadienne et qu'il constitue le seul État francophone en Amérique du Nord, IL DOIT ÊTRE UN LEADER RASSEMBLEUR. Je crois que le Québec a une responsabilité particulière à l'égard des communautés francophones et acadiennes, responsabilité qui l'appelle notamment à jouer un rôle plus actif, dans le respect de la diversité de chacune.

La nouvelle *Politique du Québec en matière de francophonie canadienne* répond parfaitement aux exigences de l'enracinement tel que je l'ai défini. Elle est le reflet à la fois d'un attachement à l'imaginaire francophone et d'une ouverture essentielle. Elle est « attachement » parce qu'elle table, d'abord et avant tout, sur une culture riche et plurielle, au passé noble. Elle est « ouverture » parce qu'elle permettra de projeter les francophones du Québec et du Canada vers l'avant, parce qu'elle les aidera non seulement à s'adapter aux mutations planétaires en cours, mais à y prendre part de manière concrète et visible.

Afin d'appuyer cette vision active de la francophonie dans les Amériques et dans une perspective de développement de la diversité culturelle et du multilinguisme partout dans le monde, le gouvernement du Québec a créé le Centre de la francophonie des Amériques. Ce centre sera un lieu de rayonnement de la langue et des cultures d'expression française, ainsi qu'un lieu de concertation de tous les francophones et francophiles du continent.

Cela dit, nous ne serons pas les laissés-pour-compte de l'histoire. Nous en serons des acteurs inspirés et déterminés, car il appartient maintenant à tous les francophones et francophiles du continent, qu'ils vivent au Québec ou ailleurs au Canada et en Amérique, d'être et de rester solidaires, de continuer à faire entendre leur fierté de parler français. Plus que jamais, une communauté de destin nous unit et une communauté d'intérêts nous projette vers l'avenir... en français.

Conclusion

Au terme de cette exploration conceptuelle, quelques questions peuvent être formulées. L'enracinement est manifestement lié à la notion de territoire comme base physique et géographique. Dans le contexte d'ouverture des frontières, quels seront les impacts socio-politiques des changements planétaires sur les déterminants identitaires que sont le développement régional et l'aménagement du territoire ? La mondialisation entraîne-t-elle une sorte de relativisation du territoire comme vecteur d'identité, en particulier chez les jeunes ? Subsidiairement, être « citoyen du monde », cela signifie-t-il être déraciné ?

Dans le même ordre d'idées, nous savons tous que l'appartenance à une communauté particulière comporte bien plus qu'un facteur juridique ou formel. Le *vivre-ensemble* s'exprime par la langue, les coutumes, les sensibilités, les valeurs, la vision du monde. Tout en respectant la volonté de chacune des communautés de préserver son *vivre-ensemble*, comment parviendrons-nous à tirer profit des zones frontalières, parfois imaginaires, qui segmentent les cultures, mais qui sont également riches d'enseignements et d'emprunts ?

BIBLIOGRAPHIE

- DUMONT, Fernand (1993). *Genèse de la société québécoise*, Montréal, Boréal.
- MALRAUX, André (1976). *Discours sur l'examen des propositions relatives aux libertés et aux droits fondamentaux*, Audition par la Commission spéciale chargée d'examiner des propositions de loi relatives aux libertés et aux droits fondamentaux, Paris, 12 mai.
- WEIL, Simone (1949). *L'enracinement : prélude à une déclaration des devoirs envers l'être humain*, Paris, Gallimard.